

Conditions générales de vente du site www.compublique.fr

Date de dernière mise à jour : 1^{er} février 2020

► ARTICLE 1 – OBJET

Les présentes conditions régissent la vente, par la société SAS MYCP, 14, rue Savary - 49100 Angers, du service web www.compublique.fr. Ce service, à l'usage exclusif des collectivités locales, permet d'effectuer de manière automatisée et autonome la mise en page de magazines par les propres soins du client.

► ARTICLE 2 – PRIX

Les prix de nos abonnements sont indiqués en euros TTC. Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros. La société MYCP se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, mais le service sera facturé sur la base du tarif en vigueur au moment de la validation de la commande. Le service demeure la propriété de la société MYCP jusqu'au paiement complet du prix.

Prix évolutif selon le nombre d'habitants de la collectivité,

- A partir de 19,00€ TTC par mois pour un accès illimité au service pendant un an pour les collectivités de moins de 250 habitants.

- A partir de 29,00€ TTC par mois pour un accès illimité au service pendant un an pour les collectivités de 250 à 1000 habitants.

- A partir de 39,00€ TTC par mois pour un accès illimité au service pendant un an pour les collectivités de 1000 à 2500 habitants.

- A partir de 59,00€ TTC par mois pour un accès illimité au service pendant un an pour les collectivités de 2500 à 5000 habitants.

- A partir de 79,00€ TTC par mois pour un accès illimité au service pendant un an pour les collectivités de 5000 à 10000 habitants.

- A partir de 0,01€ TTC par mois et par habitant pour un accès illimité au service pendant un an pour les collectivités de plus de 10000 habitants.

Option graphique de 165 € HT pour la création d'une première de couverture ou d'une tête personnalisée pour votre commune.

Option formation de 220 € HT pour une formation à distance d'un ou plusieurs utilisateurs.

Option multi-compte sur devis. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

La somme forfaitaire mensuelle est payable d'avance par trimestre, semestre ou par an.

► ARTICLE 3 – COMMANDE

Vous avez la possibilité de réaliser un spécimen de votre magazine sur le site www.compublique.fr avant de passer votre commande.

Vous pouvez passer commande :

- Sur Internet, à l'adresse www.compublique.fr

Les informations contractuelles sont présentées en langue française et feront l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de votre commande.

► ARTICLE 4 – VALIDATION DE VOTRE COMMANDE

Toute commande figurant sur le site Internet www.compublique.fr suppose l'adhésion aux présentes Conditions générales. Toute confirmation de commande entraîne votre adhésion pleine et entière aux présentes Conditions générales de vente, sans exception ni réserve.

L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction.

Vous déclarez en avoir parfaite connaissance.

La confirmation de commande vaudra signature et acceptation du service proposé.

Un récapitulatif des informations de votre commande et des présentes Conditions générales, vous sera communiqué en format PDF via l'adresse e-mail de confirmation de votre commande.

► ARTICLE 5 – PAIEMENT

Le fait de valider votre commande implique pour vous l'obligation de payer le prix indiqué.

Le règlement de vos achats implique de nous retourner un bon de commande signé, édité sous forme de document PDF par l'un de ces moyens suivants :

- Par courriel à contact@compublique.fr
- Par voie postale à la société MYCP, 14 rue Savary 49100 Angers.

La réception du bon de commande donne lieu à facturation par la société MYCP. La mise à disposition pleine et entière du service est effective dès réception de votre bon de commande.

► ARTICLE 6 – RÉTRACTATION

Conformément aux dispositions de l'article L.121-21 du Code de la consommation, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la mise à disposition du web service pour exercer votre droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité.

En cas d'exercice du droit de rétractation, la société MYCP procédera au remboursement des sommes versées, dans un délai de 14 jours suivant la notification de votre demande par les mêmes moyens utilisés lors de la passation de commande.

Exception au droit de rétractation

Conformément aux dispositions de l'article L.121-21-8 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas à :

- La fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

► ARTICLE 7 – DURÉE ET RÉSILIATION

Le présent contrat est réputé être fait pour un an reconductible tacitement. Pour résilier le contrat le bénéficiaire devra informer MYCP par lettre recommandée avec avis de réception avant un délai de trois (3) mois précédant la date d'anniversaire du début du présent contrat.

► ARTICLE 8 – DISPONIBILITÉ

Le service web www.compublique.fr est accessible 24 h/24, 7 jours sur 7, sauf en cas d'indisponibilité momentanée ou de maintenance du site.

La hotline téléphonique est accessible du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

► ARTICLE 9 – LIVRAISON

www.compublique.fr étant un service dématérialisé, celui-ci ne donne lieu à aucune livraison sur support papier, sauf à adresser à la société MYCP une demande exprès de devis d'impression.

► ARTICLE 10 – GARANTIE ET RESPONSABILITÉ

Le service web www.compublique.fr étant une plate-forme dématérialisée destinée à garantir l'autonomie de ses utilisateurs pour la réalisation de magazines de collectivités, la société MYCP ne saurait être tenue pour responsable de la qualité ou de l'aspect du produit final, qui est le fruit du travail de conception du client.

► ARTICLE 11 – DROIT APPLICABLE EN CAS DE LITIGE

La langue du présent contrat est la langue française. Les présentes conditions de vente sont soumises à la loi française. En cas de litige, le tribunal de commerce d'Angers reste seul compétent.

► ARTICLE 12 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les éléments du site www.compublique.fr sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de la société MYCP. Nul n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site. Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord écrit exprès de la société MYCP.

► ARTICLE 13 – ARCHIVAGE PREUVE

La société MYCP archivera les bons de commande et les factures sur un support fiable et durable, constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil.

Les registres informatisés de la société MYCP seront considérés par toutes les parties concernées comme preuves des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties.

contact@compublique.fr

MYCP - Com'publique
14, rue Savary - 49100 ANGERS
02 41 35 98 35 ou 06 35 02 86 61

COM PUBLIQUE
www.compublique.fr